

# Judiciaires et légales

Retrouvez tous les marchés publics et privés parus sur les 12 départements du Grand Ouest sur : [centraledesmarchés.com](http://centraledesmarchés.com)

Pour faire paraître une annonce légale : **Medialex**, tél. 02 99 26 42 00 - Fax 0 820 309 009 (0,12€ la minute) e-mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr) - Internet : [www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 14 décembre 2023, soit 0,183 € ht le caractère ou tarif forfaitaire à titre dérogatoire pour certaines annonces légales.

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actuellegales.fr](http://www.actuellegales.fr).

## Marchés publics

Procédure adaptée

### Commune de Larmor-Baden

Aménagement des rues Impératrice-Eugénie, Comte-Dillon, Berder et du chemin des Dames

### PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

**Section 1 : Identification de l'acheteur**  
**Nom complet de l'acheteur** : commune de Larmor-Baden.  
**Numéro national d'identification** : Siret : 215 601 063 00013.  
**Ville** : Larmor-Baden. Code postal : 56780.  
**Groupeur de commande** : non.  
**Section 2 : Communication**  
**Moyen d'accès aux documents de la consultation** : lien URL vers le profil d'acheteur : <https://www.megalibretagne.bzh>  
**Intégrité des documents sur le profil d'acheteur** : oui.  
**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles** : non.

**Nom du contact** : M. Kilian Gautier.  
**Adresse mail du contact** : [dgs@larmorbaden.com](mailto:dgs@larmorbaden.com)  
**Numéro de téléphone du contact** : 02 97 57 05 38.  
**Section 3 : Procédure**  
**Type de procédure** : procédure adaptée ouverte.  
**Conditions de participation** :  
**Capacité technique et professionnelle** : voir RC.  
**Technique d'achat** : sans objet.  
**Date et heure limites de réception des plis** : 19 mai 2025 à 12 h 00.  
**Présentation des offres par catalogue électronique** : autorisée.  
**Réduction du nombre de candidat** : non.  
**Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale)** : oui.

**L'acheteur exige la présentation de variantes** : non.  
**Section 4 : Identification du marché**  
**Intitulé du marché** : aménagement des rues Impératrice-Eugénie, Comte-Dillon, Berder et du chemin des Dames.  
**Code CPV principal** : 45233000-9.  
**Type de marché** : travaux.  
**Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche** : voirie et réseaux divers, espaces verts.  
**Lieu principal d'exécution du marché** : Larmor-Baden.  
**Consultation à tranches** : non.  
**La consultation prévoit la réservation de tout ou partie du marché** : non.

**Section 5 : Lots**  
**Marché alloti** : oui.  
**Description du lot** : terrassements, voirie, réseau d'eaux pluviales.  
**Code CPV principal** : 45233000-9.  
**Lieu d'exécution du lot** : Larmor-Baden.  
**Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche** : voirie et réseaux divers.  
**Description du lot** : espaces verts, mobiliers, maçonneries.  
**Code CPV principal** : 45112710-5.  
**Lieu d'exécution du lot** : Larmor-Baden.  
**Mots clef utilisés pour l'indexation des annonces et pour la recherche** : espaces verts, mobilier urbain, maçonnerie.  
**Section 6 : Informations complémentaires**  
**Visite obligatoire** : non.



Travaux de rénovation du hors d'eau/hors d'air de la salle Le Gall, Le Nouëne  
Relance du lot 4 métallier

### PROCÉDURE ADAPTÉE OUVERTE

**Section 1 : Identification de l'acheteur**  
**Acheteur** : commune d'Hennebont.  
**Siret** : 21560083400018, 56700 Hennebont.  
**Groupeur de commandes** : non.  
**Section 2 : Communication**  
**Lien vers le profil d'acheteur pour accéder à l'ensemble des documents de la consultation** : <https://marches.megalibretagne.bzh/entreprise>  
**Référence** : 2025-21.  
**Contact** : Mme Michèle Dollé, [commandepublique@mairie-hennebont.fr](mailto:commandepublique@mairie-hennebont.fr) - 02 97 85 16 16.  
**Section 3 : Procédure**  
**Type de procédure** : procédure adaptée ouverte.

**Conditions de participation** :  
**Attitude à exercer l'activité professionnelle** : voir RC.  
**Capacité économique et financière** : voir RC.  
**Capacités techniques et professionnelles** : voir RC.  
**Technique d'achat** : sans objet.  
**Date et heure limites de réception des plis** : 12 mai 2025 à 12 h 00.  
**Présentation des offres par catalogue électronique** : interdite.  
**Réduction du nombre de candidats** : non.  
**Possibilité d'attribution sans négociation (attribution sur la base de l'offre initiale)** : oui.

**Variantes** : non.  
**Critères d'attribution** :  
Critère 1 : valeur économique 40 pts.  
Critère 2 : valeur technique 50 pts.  
SC 1 : pertinence de la méthodologie de chantier (dont les moyens humains et matériels affectés au chantier) : 30 pts.  
SC 2 : pertinence des moyens mis en œuvre pour réduire les nuisances : 10 pts.  
SC 3 : qualité des produits des matériaux mis en œuvre au regard des fiches techniques : 10 pts.  
Critère 3 : valeur environnementale 5 pts.  
Critère 4 : délais : 5 pts.

**Section 4 : Identification du marché**  
**Intitulé du marché** : travaux de rénovation du hors d'eau, hors d'air de la salle Le Gall, Le Nouëne à Hennebont.  
**Relance du lot 4** : métallier.  
**Code CPV Principal** : 45300000-0.  
**Type de marché** : travaux.  
**Description succincte du marché** : voir intitulé.  
**Lieu principal d'exécution du marché** : Salle Le Gall-Le Nouëne 7, rue Léo-La-grange, 56700 Hennebont.

**Durée du marché (en mois)** : jusqu'à la fin des obligations en décaulant (périodes de garantie incluses).  
**La consultation comporte des tranches** : non.  
**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché** : non.

**Section 5 : Lots**  
**Marché alloti** : non.  
**Section 6 : Informations complémentaires**  
**Visite obligatoire** : oui - Voir RC.  
**Autres informations complémentaires** : la présente publicité concerne uniquement la relance du lot 4 métallier, qui a fait l'objet d'une déclaration sans suite pour infructuosité dans le cadre d'une précédente consultation référence 2025 16. Prix global et forfaitaire.  
Négociation possible dans les conditions prévues au RC.

Notre publication adhère au **ARPP** dont elle suit les recommandations. Les remarques concernant une publicité parue dans notre publication sont à adresser au **ARPP** autorité de régulation professionnelle de la publicité. 23 rue Auguste Vacquerie 75116 Paris [www.arpp-pub.org](http://www.arpp-pub.org). Les remarques concernant les petites annonces classées sont à adresser directement au journal.

## Avis d'attribution marchés publics et privés

### SPL Equipements du Morbihan

Concours de Maîtrise d'œuvre pour les études et travaux de restructuration du collège Henri Wallon sur la commune de Lanester

### AVIS DE RÉSULTATS DE CONCOURS

**Section : Identification de l'acheteur** : **Nom complet de l'acheteur** : SPL Equipements du Morbihan.  
**Numéro national d'identification** : 80038336600013.  
**Adresse** : 6, avenue Edgar-Degas, CS 62054, 56002 Vannes.  
**Adresse internet de l'acheteur** : <https://demat.centraledesmarchés.com>  
**Code NUTS par zone** : FRH04.  
**Contact** : Cécile Martin, 02 97 01 59 91, [c.martin@morbihan-habitat.fr](mailto:c.martin@morbihan-habitat.fr)  
**URL du profil acheteur/de l'annonceur** : <https://demat.centraledesmarchés.com/7076698>  
**Section : Description du marché** :  
**Procédure** : procédure restreinte.  
**Intitulé du marché** : concours de maîtrise d'œuvre pour les études et travaux de restructuration du collège Henri Wallon sur la commune de Lanester (56).  
**Code CPV principal** : 71200000-0.  
**Type de marché** : services.  
**Description succincte du marché** : **Identification du pouvoir adjudicateur** : Département du Morbihan, DGFIM - DCP, service des marchés, porte 120, 2, rue Saint-Tropez, CS 82400, Vannes cedex - F.  
**Courriel** : [dsg.marches@morbihan.fr](mailto:dsg.marches@morbihan.fr)  
**Code NUTS** : FRH04 - Tél. 02 97 54 80 00.  
**Mandataire agissant au nom et pour le compte du Département du Morbihan** : SPL Equipements du Morbihan, agissant au nom et pour le compte du Département du Morbihan, CS 62054, 56002 Vannes cedex, tél. 02 97 01 59 91, marché de maîtrise d'œuvre constitué d'une mission de base, complétée des études d'exécution limitées aux lots fluides, du quantitatif pour l'ensemble des lots, de la réalisation d'une simulation thermique dynamique et d'une étude acoustique telle que définie dans les articles L.2431-1 à L.2431-3 et R.2431-1 à R.2431-18 du Code de la commande publique ainsi que d'une mission d'OPC en phase de conception et réalisation.

**Section : Attribution** :  
**Lot 1** : concours de maîtrise d'œuvre : au moins un lauréat a été choisi.  
**Nombre d'offres reçues** : 3.  
**Type d'offres reçues** : offres présentées par voie électronique.  
**Informations relatives au titulaire** : Mabire Reich, 49252316300028, 35, rue des Olivettes, 44000 Nantes, FRG01, France. [agence@mabire-reich.com](mailto:agence@mabire-reich.com) +33 2 40 36 43 89.  
**Taille du lauréat** : Micro, petite ou moyenne entreprise.  
**Nationalité** : France.  
**Date de la décision officielle de sélection de l'offre** : 3 avril 2025.  
**Offre classée** : oui, classement : 1.

**Le marché est susceptible d'être sous-traité** : non.  
**Valeur totale du marché/lot** : 0,00 euro.  
**Section : Informations sur la procédure**  
**Type de procédure** : restreinte.  
**Critères d'attribution pour le lot 1** : Critère de qualité 1 : Pondération : 3, voir les critères ci-dessous.  
**Section : Autres informations** :  
**Informations complémentaires** :  
**Critères d'attribution des offres** :  
- respect du programme (nombre, surface) et conformité aux besoins fonctionnels exprimés (organisation des locaux),  
- cohérence de la proposition financière globale et compatibilité avec le budget annoncé par le maître d'ouvrage,  
- qualité du parti architectural et de son insertion dans le site,  
- qualité de l'approche environnementale (atteinte niveau passif, énergie renouvelable, empreinte carbone et réutilisation des matériaux, matériaux biosourcés, confort d'été, ACV et approche en coût global, évolutivité du bâtiment...),  
- qualité de l'approche technique du / des bâtiment(s),  
- faisabilité et réalisme de l'organisation et du passage opérationnel arguments du chantier pour maintenir le collège en fonctionnement durant la phase travaux (proposition d'un phasage, identification de la cour provisoire, des locaux provisoires éventuels, gestion du flux des élèves et personnels, stationnement, gestion du chantier).  
**Cotraitants** : DLW Architectes, 10, rue Marmontel, 44000 Nantes, tél. 02 40 69 00 65, [ao@dlw-architectes.fr](mailto:ao@dlw-architectes.fr) Siret : 421 118 373 00040, La Terre Ferme, 9, La Place, 44170 Vay, tél. 02 40 79 58 81, [contact@laterrefirme.eu](mailto:contact@laterrefirme.eu) Siret : 522 088 210 00011 Egis, 3, rue Louis-Braille, TSA 50851, 35208 Rennes cedex 2, tél. 02 99 85 70 30 BEGC, 101, boulevard Dalby, 44000 Nantes, tél. 02 40 29 22 53, [administration@begc.fr](mailto:administration@begc.fr) Siret : 343 992 939 00037 AD Inge - Egis Group, 103, avenue Henri-Fréville, 35200 Rennes, tél. 02 99 53 64 75, [Ad-inge@egis-group.com](mailto:Ad-inge@egis-group.com) Siret : 477 617 475 00031, Acoustb, 24, rue Joseph-Fourier, 38400 Saint-Martin-d'Hères, Acoustb, [egis-se@egis-group.com](mailto:egis-se@egis-group.com) Siret : 401 502 661 00010.  
**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 14 avril 2025.

## Avis administratifs

Commune de HENNEBONT  
**Déclassement d'un délaissé de terrain issu du domaine public à Kerscamp**

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté municipal en date du 14 avril 2025, Mme la Maire d'Hennebont a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de déclassement d'un délaissé de terrain issu du domaine public à Kerscamp.  
À cet effet, Mme Annick Baudic-Tonnerre a été désignée par Mme la Maire en tant que commissaire enquêteur.  
L'enquête publique se déroulera en mairies d'Hennebont et de Caudan du lundi 12 mai 2025 au vendredi 23 mai 2025 inclus, aux jours et heures d'ouverture habituels.  
Pendant la durée de l'enquête, chacun pourra consigner ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit ou via le site internet de la ville, au commissaire enquêteur, à la mairie d'Hennebont.  
Elle sera présente en mairie, les :  
- lundi 12 mai 2025 de 9 h 00 à 12 h 00 à Hennebont,  
- vendredi 23 mai de 14 h 00 à 17 h 00 à Caudan.  
Son rapport et ses conclusions seront transmis aux maires dans un délai d'un mois à compter de la date de clôture de l'enquête et tenus à la disposition du public.

Préfet de la région PAYS DE LA LOIRE  
Préfet MARITIME DE L'ATLANTIQUE  
**Mise à jour du volet stratégique du document stratégique de la façade maritime Nord Atlantique - Manche Ouest**

### AVIS DE PARTICIPATION DU PUBLIC PAR VOIE ÉLECTRONIQUE

Article L.123-19 du Code de l'environnement.  
Face à la diversité des usages et enjeux maritimes et littoraux, la France déploie une politique maritime intégrée, visant à concilier la préservation du milieu marin et le développement durable des activités économiques. Cet objectif se traduit à l'échelle des façades maritimes dans le document stratégique de façade (DSF). Ce document de planification maritime intégrée, prévu à l'article L.219-3 du Code de l'environnement, définit les orientations pour la gestion des usages en mer et la protection du milieu marin. Son élaboration inclut notamment une concertation des parties prenantes et une consultation du public. Les autorités compétentes pour l'élaboration et l'adoption du DSF Nord Atlantique - Manche Ouest sont le préfet des Pays de la Loire et le préfet maritime de l'Atlantique - préfets coordonnateurs de façade.  
Le DSF se compose d'un volet stratégique (stratégie de façade maritime), adopté en 2019 et d'un volet opérationnel (dispositif de suivi et plan d'action) adopté en 2022. En application de l'article R.122-17 du Code de l'environnement, le document stratégique de façade est soumis à évaluation environnementale. En application des dispositions de l'article L.123-19 du Code de l'environnement, une procédure de participation du public par voie électronique est organisée pour la mise à jour du volet stratégique du document stratégique de la façade Nord Atlantique - Manche Ouest. Elle se déroulera pendant 3 mois consécutifs : du 5 mai 2025 au 5 août 2025 inclus.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance de l'ensemble du dossier de participation par voie électronique et formuler des observations et propositions pendant toute la durée de la participation, sur la plateforme accessible via le lien suivant : <https://participe.expertises-territoriales.fr/processus/PVFSF2025>.  
Le dossier, téléchargeable via le lien susmentionné, comprend notamment les documents suivants :  
- Le projet de stratégie de façade maritime ;  
- Les pièces liées à l'évaluation environnementale ;  
- le rapport sur les incidences environnementales et son résumé non technique ;  
- l'avis de l'autorité environnementale ;  
- Le bilan et le compte-rendu du débat public « la mer en débat » portant sur la mise à jour des volets stratégiques des documents stratégiques de façade et la cartographie des zones maritimes et terrestres prioritaires pour l'éolien en mer organisé par la Commission nationale du débat public ;  
- La décision ministérielle du 17 octobre 2024 consécutive au débat public « la mer en débat » ;  
- Le rapport final de la concertation continue de la Commission nationale du débat public.

Sur demande présentée dans les conditions prévues à l'article D.123-46-2 du Code de l'environnement, le dossier pourra être consulté sur support papier à la Direction interrégionale de la Mer Nord Atlantique - Manche Ouest (12, boulevard Vincent Gâche, 44200 Nantes). Toute demande de renseignement peut être adressée à la Direction interrégionale de la Mer Nord Atlantique - Manche Ouest aux coordonnées suivantes : [mcpm1.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr](mailto:mcpm1.dirm-namo@developpement-durable.gouv.fr)  
Les observations et propositions réceptionnées après la date de clôture de la participation du public par voie électronique ne pourront pas être prises en considération.  
Compte-tenu des enjeux transfrontaliers du DSF, le projet de stratégie de façade maritime fera également l'objet d'une consultation des pays voisins en application des articles L.122-8, R.219-10 et R.122-22 du Code de l'environnement. À l'issue de la participation, la stratégie de façade maritime sera amendée, le cas échéant, pour tenir compte des contributions du public et des instances, avant adoption par les préfets coordonnateurs de façade à l'automne 2025.  
À partir de la publication de cette décision interpréfectorale et, pendant une durée minimale de 3 mois, la synthèse des observations et des propositions du public avec l'indication de celles dont il a été tenu compte, les observations et propositions déposées par voie électronique, ainsi que les motifs de la décision, seront consultables sur la plateforme susmentionnée.

Commune de PÉNESTIN  
**Révision du PLU 3.2 Bilan de la concertation et arrêt du projet**

### AVIS AU PUBLIC

Par délibération en date du 24 mars 2025, le conseil municipal de Pénestin a approuvé le bilan de la concertation et a arrêté le projet de révision d'un Plan local d'urbanisme.  
Cette délibération fera l'objet d'un affichage en mairie durant un mois.

LE PREFET  
**Programme d'étude de la restauration générale du bassin des Carmes du sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray Association Immobilière Morbihannaise**

### AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté préfectoral du 4 avril 2025, une enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale, présentée par le président de l'Association Immobilière Morbihannaise, dont le siège social est situé 9, rue de Vannes, 56400 Sainte-Anne-d'Auray, portant sur le programme d'étude de la restauration générale du bassin des Carmes du sanctuaire de Sainte-Anne-d'Auray est prescrite à la mairie de Sainte-Anne-d'Auray du mardi 6 mai 2025 à 13 h 30 au vendredi 23 mai 2025 à 17 h 00, soit pour une durée de 18 jours.  
Le dossier soumis à enquête publique contient les documents suivants :  
- l'arrêté d'ouverture d'enquête,  
- 1 dossier produit par l'œma,  
- l'avis du bureau de la Cle du Sage Golfe du Morbihan et Ria d'Étel du 14 août 2024,  
- l'avis favorable émis par l'Architecte des Bâtiments de France le 4 septembre 2024,  
- l'arrêté préfectoral du 9 mai 2023 portant dispense d'une étude d'impact.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera consultable en version papier et à partir d'un poste informatique à la mairie de Sainte-Anne-d'Auray où toute personne pourra en prendre connaissance sur place, aux jours et horaires habituels d'ouverture au public de celle-ci. Ce dossier sera également consultable avec l'avis d'enquête publique sur le site internet des services de l'État du Morbihan (<https://www.morbihan.gouv.fr/>).  
Toute précision ou information complémentaire sur le projet pourra être demandée auprès de l'association Immobilière Morbihannaise, 9, rue de Vannes, 56400 Sainte-Anne-d'Auray, M. Bruno Belliot, tél. 02 97 57 56 53, adresse messagerie : [secretariat@sainteannesanctuaire.com](mailto:secretariat@sainteannesanctuaire.com)

Mme Nicole Rousseau-Souplet est désignée en qualité de commissaire enquêteur. Elle se tiendra à la disposition des personnes intéressées pour recueillir leurs observations orales ou écrites au cours des permanences suivantes à la mairie de Sainte-Anne-d'Auray :  
- le mardi 6 mai 2025 de 13 h 30 à 17 h 00,  
- le mercredi 14 mai 2025 de 8 h 30 à 12 h 00,  
- le vendredi 23 mai 2025 de 13 h 30 à 17 h 00.  
Le public pourra consigner directement ses observations et propositions pendant toute la durée de l'enquête, sur le registre d'enquête établi sur feuillets non mobiles, coté et paraphé par la commissaire enquêteur à la mairie de Sainte-Anne-d'Auray ou par courriel à l'adresse suivante : [dtm-icpe-ota@morbihan.gouv.fr](mailto:dtm-icpe-ota@morbihan.gouv.fr) en précisant dans l'objet : ep\_bassin-des-carmes\_sanctuaire\_sainteanne.  
Les observations et propositions du public transmises par voie postale ainsi que les observations écrites reçues par la commissaire enquêteur, lors des permanences mentionnées, ci-dessus, seront consultables à la mairie de Sainte-Anne-d'Auray.

Les observations et propositions du public transmises par voie électronique seront consultables sur le site internet des services de l'État dans le Morbihan via le lien suivant : <https://www.morbihan.gouv.fr/>  
À cet effet, tout déposant devra préciser s'il souhaite que sa contribution publiée comporte ses coordonnées (nom, prénom). À défaut de précision les observations seront publiées anonymement.  
Les observations et propositions du public sont communicables aux frais de la personne qui en fait la demande pendant toute la durée de l'enquête publique.  
À l'issue de l'enquête, toute personne pourra prendre connaissance auprès du préfet du Morbihan (Direction départementale des territoires et de la mer du Morbihan, service eau, nature et biodiversité) et à la mairie de Sainte-Anne-d'Auray du rapport et des conclusions motivées de la commissaire enquêteur. Ces éléments seront également publiés sur le site internet des services de l'État dans le Morbihan (<https://www.morbihan.gouv.fr/>).  
La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera une autorisation environnementale au titre de l'article L181-11° du Code de l'environnement, assortie de prescriptions, délivrée par le préfet du Morbihan, ou un refus.

## Vie des sociétés

**CABINET ANTOINETTE FOURNEREAU**  
Avocat au barreau de Lorient  
4-6, rue de Pontorson  
56400 AURAY  
Tél. 02 97 14 70 24

### AVIS RECTIFICATIF

Dans l'insertion parue au journal le 10 avril 2025 concernant la société Imphytal, 800 136 657 RCS Saint-Nazaire il fallait lire :  
Siège social : Ancienne adresse : 6, route de la Ville-Hougard, 44117 Saint-André-de-Laux.  
Nouvelle adresse : 28, rue Lavoisier, 56890 Saint-Avé.

**BERNASCONI**  
Société en nom collectif en liquidation  
Au capital de 10 000 euros  
Siège social : 2, quai du Pont-Neuf 56700 HENNEBONT  
Siège de liquidation : 2, quai du Pont Neuf 56700 HENNEBONT  
983 093 089 RCS Lorient

### AVIS

L'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mars 2025 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 mars 2025 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel dans les conditions prévues par les statuts et les délibérations de ladite assemblée.  
Elle a nommé comme liquidateur Laurent Bernasconi, demeurant 2, quai du Pont-Neuf, 56700 Hennebont, pour toute la durée de la liquidation, avec les pouvoirs les plus étendus tels que déterminés par la loi et les statuts pour procéder aux opérations de liquidation, réaliser l'actif, acquitter le passif, et l'a autorisé à continuer les affaires en cours et à engager de nouvelles pour les besoins de la liquidation.  
Le siège de la liquidation est fixé 2, quai du Pont-Neuf, 56700. C'est à cette adresse que la correspondance devra être envoyée et que les actes et documents concernant la liquidation devront être notifiés.  
Les actes et pièces relatifs à la liquidation seront déposés au greffe de Lorient 56700, en annexe au Registre du commerce et des sociétés.  
*Pour avis*  
*Le Liquidateur.*

### AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué une société par acte sous seing privé en date du 21 mars 2025 avec date d'effet au 1er mars 2025.  
Dénomination : Ludinat.  
Forme : société par actions simplifiée unipersonnelle.  
Objet : l'exploitation et la gestion de biens agricoles, apportés ou mis à disposition par les associés, achetés, créés ou pris à bail par la société.  
Durée de la société : 99 années.  
Capital social fixe : 1 000 euros divisé en 100 actions de 10 euros chacune, réparties entre les actionnaires proportionnellement à leurs apports respectifs.  
Cession d'actions et agrément : la cession de titres de capital et de valeurs mobilières donnant accès au capital à un tiers ou au profit d'un associé est soumise à l'agrément préalable de la collectivité des associés.  
Siège social : 14, Guerdaner, 56920 Kerfourm.  
La société sera immatriculée au RCS de Lorient.  
Admission aux assemblées générales et exercice du droit de vote : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.  
Ont été nommés :  
Président : M. Mickaël Guillermic 14, Guerdaner 56920 Kerfourm.

*Pour avis.*

## Autres légales

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE ARRÊT PLAN DE CESSION**  
VOYAGES MASSON  
52-54, rue Jules-Juillet  
60100 CREIL  
303 435 010  
Date de la décision : 28 mars 2025.  
Jugement arrêtant le plan de cession.  
*Le Greffier.*

**CLOTURE POUR INSUFFISANCE D'ACTIF**  
ATLANTIC SAPINS  
1, place de l'Europe  
44550 GUÉRANDÉ  
SIREN 414 484 881  
Jugement prononçant la clôture pour insuffisance d'actif en date du 26 mars 2025.  
*Le Greffier.*

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE SAINT-NAZAIRE OUVERTURE DE REDRESSEMENT JUDICIAIRE**  
LITERIE VALENTIN  
2, rue Georges-Clemenceau  
44800 SAINT-NAZAIRE  
SIREN 818 789 216

Le tribunal de commerce de Saint-Nazaire a prononcé en date du 26 mars 2025, l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2025-74. Date de cessation des paiements le 15 mars 2025, et a désigné juge-commissaire : M. Daniel Noblet, juge-commissaire suppléant : M. Sébastien Presles, administrateur : cabinet Thevenot Partners, en la personne de Me Bertrand Maniere, 26, boulevard Vincent Gâche, 44200 Nantes, mandataire judiciaire : SELARL Philippe Delaere et associés en la personne de Me Philippe Delaere «La Constens», boulevard Docteur-Chevreil, CS 30105, 44502 La Baule Cedex, et a autorisé la poursuite de l'exploitation du fonds pour une durée expirant le 26 septembre 2025, et a ouvert une période d'observation expirant le 26 septembre 2025, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au Bodacc.  
*Le Greffier.*

**GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE COMPIÈGNE LIQUIDATION JUDICIAIRE**  
VOYAGES MASSON  
52-54, rue Jules-Juillet  
60100 CREIL  
303 435 010  
Date de la décision : 26 mars 2025.  
Jugement prononçant la liquidation judiciaire désignant liquidateur SCP Agnès-Hazane-Dunal, représentée par Me Denis Hazane, 24, rue Notre-Dame de Bon Secours, 62000 Compiègne. Autorise le maintien de l'activité jusqu'au 31 mars 2025.  
*Le Greffier.*

**dimanche ouest france**  
1 journal  
4 cahiers

## La Une du journal, un cadeau original

**50€**  
Notre territoire UN SERVICE 100% GRATUIT  
NOTRE-TERRITOIRE.COM SOYEZ LE 1<sup>er</sup> INFORMÉ DES PROJETS D'AMÉNAGEMENT PRÈS DE CHEZ VOUS OU N'IMPORTE OÙ EN FRANCE!  
Le site qui rassemble tous les avis d'enquêtes publiques.

**La centrale des marchés**  
Découvrez notre nouveau site !  
Une meilleure ergonomie pour votre veille sur les appels d'offres des marchés publics.  
[centraledesmarchés.com](http://centraledesmarchés.com)